

Projet photovoltaïque de l'Echinault Communes de Giroux et de Paudy

Lettre d'information #2 - Décembre 2024

Madame, Monsieur,

Suite à une discussion avec les services de la préfecture en novembre 2024 sur le projet solaire de votre commune, nous souhaitons vous partager les dernières actualités.

Pour rappel, le 22 mai 2023, nous avons déposé dans les mairies de Giroux et de Paudy notre dossier de demande de permis de construire sur le site du centre d'enfouissement technique du SICTOM.

Depuis mai 2023, le dossier est en étude auprès de la Direction Départementale Technique (DDT) et de la Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL). Cependant, l'administration manquant de données concernant le centre d'enfouissement technique, elle demande de nouvelles informations auprès du SICTOM pour étudier la compatibilité du centre d'enfouissement technique avec le projet photovoltaïque. Cette étude de la compatibilité du projet solaire avec le centre d'enfouissement technique rallonge de quelques années l'instruction du projet solaire.

En novembre 2024, nous rencontrons la DREAL pour faire le point sur le projet pour connaître les prochaines étapes. La DREAL a récupéré la plupart des informations du centre d'enfouissement technique et a donc les informations nécessaires pour étudier la compatibilité du projet avec le site. Pour continuer l'instruction du parc solaire, nous devons cependant demander une autorisation environnementale en plus de la demande de permis de construire.

Cette nouvelle demande sera déposée en début d'année 2025 auprès des services de l'Etat. Cela suppose donc une enquête publique potentiellement vers la fin de l'année 2025.

Nous vous tiendrons informés des prochaines étapes.

A bientôt !

Retrouvez toutes les actualités sur le site internet du projet :
echinault.parc-solaire.com



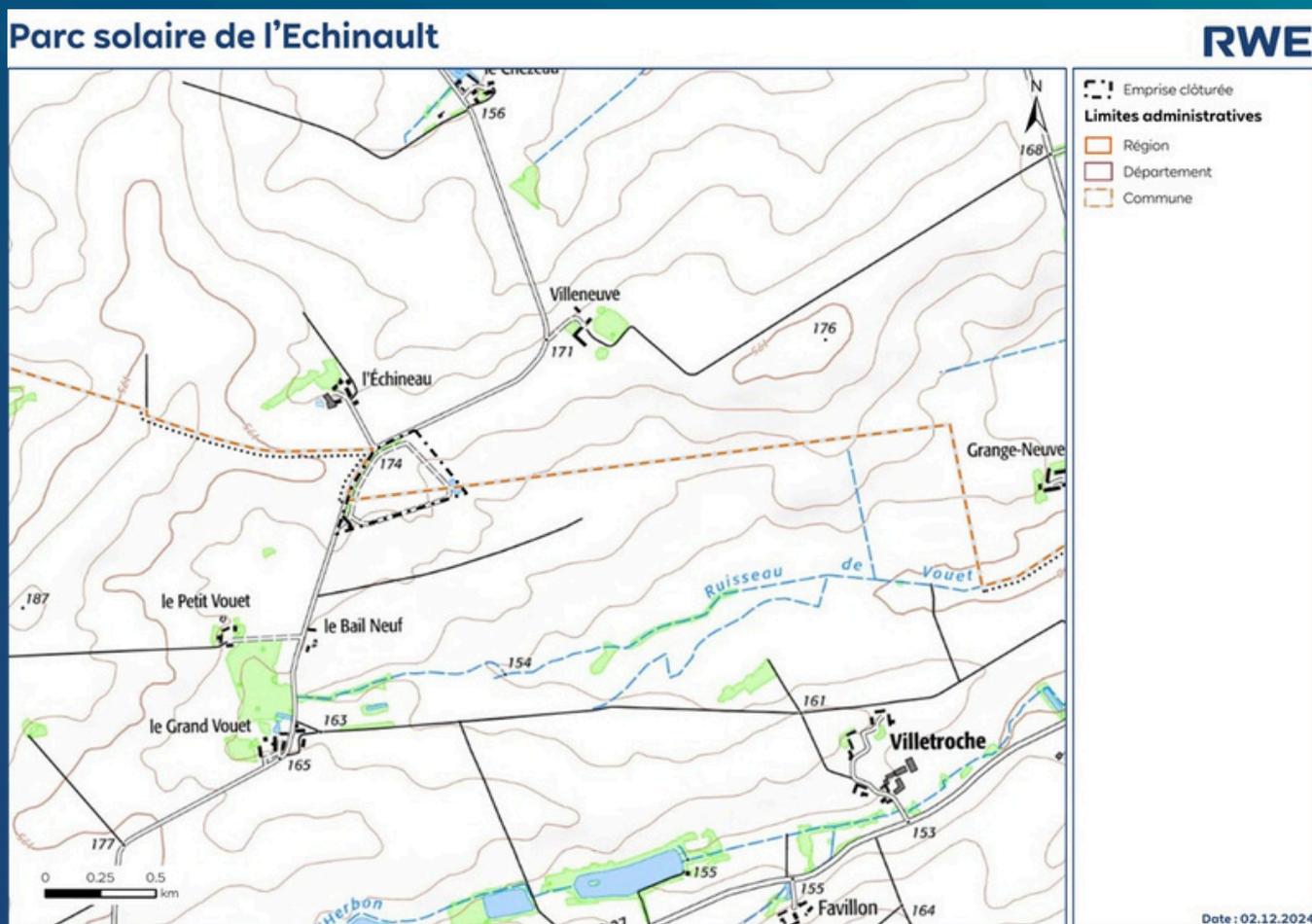
Swami Dulondel
Chef de projets solaire
swami.dulondel@rwe.com

Calendrier prévisionnel :



Le projet photovoltaïque sur votre commune

Carte de l'implantation du parc photovoltaïque



Les chiffres clés du parc photovoltaïque



6

hectares

Le parc s'étendra sur une superficie de 6 hectares pour une installation d'environ 10 300 modules



4,8

MWc

Puissance photovoltaïque potentielle avec un parc de 6 hectares



2 100

foyers

Le parc produira l'équivalent de la consommation électrique (tous usages domestiques) de 2 100 foyers (estimation ADEME)